



## Une impolitesse avec le coach de ma fille

Par **Sliter 50**, le **05/12/2018** à **17:48**

Bonjour

Lors d'une séance d'entraînement de ma fille une altercation a eut lieu  
Avec son coach à la fin de la séance devant des temoin  
Je site {je vais de mettre ma main sur la gueule }  
Suite à cette colère de ma pars que je reconnais sans aucune ambiguïté  
Car ce n'est pas tolérable autour d'une enceinte sportive  
Je viens d'apprendre que le coach a déposé plainte  
De plus il viens de se mettre en arrêt maladies  
N'étant pas coutumiers de se genre de problème  
Je m'inquiète de savoir se que je risque ?  
Merci pour votre retour  
Cordialement sliter

Par **amajuris**, le **05/12/2018** à **18:10**

bonjour,  
vous avez un drôle de sens de la politesse.  
vous n'avez pas été impoli avec cette personne, vous l'avez menacée.  
menacer de mettre la main sur la gueule d'une personne, c'est interdit partout et pas  
uniquement dans une enceinte sportive même si le fait que ce soit produit devant d'autres  
personnes en particulier des enfants, est encore moins admissible, car ce n'est pas une  
attitude exemplaire de la part d'un adulte.  
cela constitue une menace envers une personne qui est une infraction pénale.

la personne que vous avez menacée a parfaitement le droit de déposer une plainte contre vous.

il ne vous reste plus qu'attendre les suites que donnera le procureur à votre affaire.

salutations